

Les membres du conseil d'établissement de l'école du Bon-Pasteur sont convoqués à une réunion qui aura lieu le mardi 5 décembre 2023 à 18h30 en présentiel au local 206.

Secrétaire : Kathia Robitaille

PRÉSENCES :			
Arsenault, Jacques	X	Robitaille, Kathia	X
Bélanger, Marie-Line	X	Roy, Sophie	abs
Fiset, Julie	abs	Thibault, Marie-Jo	X
Gauthier, Myriam	X	Veillette, Valérie	X
Lachance, Annie	X	Membre de la communauté	abs
Lépine, Marie-Josée	X	Bérubé, Julie	abs

PROCÈS-VERBAL

1. Accueil, quorum et mot de bienvenue ;

- Fait par madame Myriam Gauthier et elle nous souhaite la bienvenue.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

- Madame Myriam Gauthier nous fait la lecture de l'ordre du jour.

CÉ 12/2023-24

Proposé par : madame Valérie Veillette
Secondé par : madame Marie-Line Bélanger

3. Lecture et adoption du compte rendu de la dernière réunion ;

- Monsieur Jacques nous mentionne un questionnement qu'il a au sujet du point 5.2 en lien avec les enjeux du transport lors des sorties scolaires. Madame Annie nous informe que les enseignants ont ajustés leur demande de sortie étant donné qu'il était impossible de revenir après 16 h.
- Madame Marie-Jo nous informe que l'information n'est pas complète au niveau du point 14.2 et l'information a été ajustée.

CÉ 13/2023-24

Proposé par : madame Marie-Josée Lépine
Secondé par : madame Valérie Veillette

4. Interventions du public ;

- Aucun point.

5. Rapport des membres ;

- 5.1 OPP : - Les bénévoles sont passés dimanche dernier pour débiter les décorations de Noël.
- Demandes reçus pour les activités de Noël, certains bénévoles sont disponibles.

5.2 Enseignants : La distribution des chocolats chauds est laissée à la discrétion des membres de l'OPP. Un gros merci aux bénévoles pour leur implication.

5.3 Soutien et SDG : On continue notre gymnastique pour combler les postes vacants. Un marché de Noël aura lieu le 21 décembre, les articles auront tous été fabriqués par les élèves de l'école. La somme amassée servira pour l'achat de fourniture pour la réalisation d'activités spéciales qui auront lieu au service de garde.

5.4 Comité de parents : Le prochain calendrier scolaire a été présenté et d'un commun accord, les pédagogiques demeureront les vendredis. Il n'est plus nécessaire de placer deux journées consécutives pour les fins d'étape dans le but de faire les corrections pour les notes au bulletin. La politique sur les critères de sélection d'élèves demeure les mêmes, prioriser les inscriptions dans le lieu de résidence.

6. Demandes pour les sorties et activités ;

- Madame Annie nous présente le bilan des sorties scolaires 2023-2024. Elle nous indique également les subventions demandées et les mesures dans lesquelles nous pourrions payer ces sorties.
- Seulement quelques activités n'ont pas encore été présentées à ce jour, les enseignants les déposeront sous peu.

CÉ 14/2023-24

Proposé par : madame Marie-Line Bélanger
Secondé par : madame Marie-Jo Thibault

7. Analyse budgétaire et budget du conseil d'établissement ;

- Madame Annie nous présente l'analyse budgétaire de l'année scolaire 2022-2023. Une fois l'analyse complétée par les ressources financières du Centre de services scolaire, nos résultats sont déficitaires d'un montant de 43 760 \$. Mais avec le profit de 35 350 \$, nous épongerons une portion du déficit ce qui nous laisse donc un déficit final de 8 410 \$.
- Le budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 est de 934 \$.

8. Projet éducatif (report de son adoption) ;

- Madame Annie nous présente le projet éducatif qui est toujours en construction. Étant donné le délai pour remettre les objectifs du PEVR de la part du ministère de l'Éducation ainsi que la grève des enseignants et du personnel de soutien, le ministre a déplacé la date limite du dépôt du projet éducatif pour l'ensemble des écoles.
- Suite à la consultation auprès du personnel enseignant, il a été convenu que notre orientation pour les cinq (5) prochaines années est d'augmenter à 75 % notre taux de réussite.

CÉ 15/2023-24

Proposé par :
Secondé par :

9. Points d'information de la direction ;

- La recommandation de la firme qui a évalué l'ampleur du travail de conciergerie nous confirme que le besoin réel est pour deux postes à temps plein pour l'entretien ménager de l'école. La recommandation doit être approuvée par le Centre de services scolaire de Portneuf avant que l'effectif soit mis en place.

- Le module de jeu « Boisé » est endommagé et sera réparé sous peu moyennant un coût approximatif de 6 000 \$.
- L'achat de table pliante, comme celles du service de garde, sera fait afin de permettre une mobilité pour travailler ailleurs que dans la classe (ex : corridor, extérieur).
- Un nouveau comité à vu le jour, le comité bien-être. Il sera question de diversité entre autres.
- Le fonctionnement des portes est enfin complété. Toutes les serrures intérieures et extérieures ont été changés et les puces pour l'accès à l'école sont remises aux gens concernés. Les accès autorisés sur chacune des puces est contrôlé selon les besoins de chacune des personnes.
- La boutique en ligne est présentement accessible pour les parents.

10. Comité EHDAA ;

- Aucun point.

11. Affaires diverses ;

11.1 Campagne de financement : madame Myriam a questionné le comité de parents afin de connaître ce que nous pouvons ou ne pouvons pas faire. Avec les réponses obtenues de la part de monsieur Jacques Moffette, nous pourrions faire des campagnes de financement pour avoir un fond financier pour financer des sorties scolaires dans l'année scolaire. Nous en discuterons plus tard dans l'année dans l'éventualité où nous aimerions en faire pour l'année scolaire 2024-2025. Le Marchethon est une belle façon d'amasser des fonds et nous regarderons la possibilité d'en faire un au printemps.

11.2

11.3

12. Levée de la réunion à 20 h 25.

Proposé par : monsieur Jacques Arsenault

Secondé par : madame Valérie Veillette

Adopté à l'unanimité.